



ILES DE LÉRINS & PAYS D'AZUR

Bulletin d'adhésion 2019

Nom et Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Numéro de téléphone : _____

Courriel : _____

Je souhaite recevoir les infolettres du CPIE

Thèmes qui m'intéressent : actualités du CPIE
 informations sur la mer et le littoral
 informations sur la biodiversité

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données, les données collectées sont exclusivement utilisées pour vous tenir informé des actualités du CPIE et/ou de ses partenaires. Elles ne sont en aucun cas cédées, échangées ou commercialisées à des tiers.

Je souhaite recevoir la revue interne du CPIE (Intermed)

en format numérique (mail)
 en format papier (postal)

Montant de l'adhésion: _____ **10 €**

Association déclarée en sous préfecture de Grasse N° 10 474 le 19 janvier 1993 Date de parution au Journal Officiel le 10 mars 1993, statuts modifiés 11 février 1998, 31 mai 1999 et 29 juin 2004

Agrément départemental Association de protection de l'environnement (article L 141-1) le 18 décembre 2013

Agrément Education Nationale arrêté du 19 juin 2018

Agrément Jeunesse et éducation populaire N° 06 490 du 30 septembre 2003

Agrément organisme de formation 93060452206 du 3 mars 1999

Agrément de service civique N° PR-006-17-00049-00 du 4 janvier 2018

N° SIREN 400 693 230 00049 - Code NAF 9499Z

✂-----



ILES DE LÉRINS ET PAYS D'AZUR

ADHÉSION 2019

Nom : _____

Prénom : _____

Date d'adhésion : ____/____/____

(Adhésion valable 1 an)

Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement
Iles de Lérins et Pays d'Azur
5, rue de Mimont, 06400 CANNES
04 93 39 26 80 - cpieazur@cpieazur.fr
<http://cpieazur.fr/>

« Le CPIE des Iles de Lérins et Pays d'Azur est une association qui œuvre pour l'éducation à l'environnement et l'accompagnement du territoire au développement durable depuis 1988 sur le littoral de la Côte d'Azur.

En devenant adhérent vous soutenez nos actions et vous partagez avec nous la conviction que l'évolution de nos comportements individuels et collectifs est indispensable à la préservation de la qualité de l'environnement et à la gestion raisonnée des ressources de la planète.

Vous contribuerez à nos côtés à développer une écocitoyenneté active fondée sur le respect de l'autre et de la nature, la solidarité, la responsabilité et l'engagement individuel et collectif »

Le Président, Jean-Paul LANVIN-LESPIAU